

**REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022**

Le 28 novembre deux mille vingt deux, le conseil d'administration s'est réuni à la Maison des Services Publics, sur convocation de monsieur Alexandre PUJOL, Président du conseil d'administration de la régie du Golf de Castres-Gourjade.

Il est procédé à l'appel nominal auxquels répondent :

Présents :

- Alexandre PUJOL
- Guy DELBREIL
- Eric VIEL
- Laurent PICOUZA
- Baya ALGAY
- Virginie SÉNÉGAS
- Nicolas SÉNÉGAS
- Serge BRIDON
  
- Jérôme BONNET

Reçu le

- 5 DEC. 2022

Préfecture de l'Aude

Excusés :

- Catherine COLOMBIÉ DESPLAS remplacée par Guy DELBREIL
- Christophe ADNOT
- Jean-Yves RIEU

Ordre du jour :

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 3 MAI 2022**

**5 - FINANCES – TARIFS GOLF 2023**

**6 - FINANCES – TARIFS BAR 2023**

**7 - FINANCES – TARIFS AFFICHAGE PUBLICITAIRE 2023**

**8 - PERSONNEL - PRIMES DE FIN D'ANNÉE**

**9 - FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE n°1 - BUDGET PRINCIPAL 2022.**

**REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N° 5/2022**

**FINANCES - TARIFS GOLF 2023**

Par délibération du 16 décembre 2021, le Conseil d'Administration a fixé la grille tarifaire pour accéder au Golf de CASTRES-GOURJADE et à ses services.

Considérant que les charges fixes augmentent régulièrement et que les tarifs du service n'ont pas évolué depuis cette date, il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire ci-dessous.

L'ensemble des tarifs sont exprimés en euros toutes charges comprises.

**Cotisations annuelles:**

INDIVIDUEL NÉO GOLFEUR (INCLUS 10 LECONS DE 30 MIN)	765,00 €
INDIVIDUEL	765,00 €
INDIVIDUEL RÉSIDENT CASTRES NÉO GOLFEUR (INCLUS 10 LECONS DE 30 MIN)	674,00 €
INDIVIDUEL RÉSIDENT CASTRES	674,00 €
COUPLE	1 133,00 €
COUPLE RÉSIDENT CASTRES	1 010,00 €
18 à 25 ANS	190,00 €
18 à 25 ANS RÉSIDENT CASTRES	169,00 €
MOINS DE 18 ANS	131,00 €
MOINS DE 18 ANS RÉSIDENT CASTRES	117,00 €
FRAIS DOSSIER MENSUALISATION	20,00 €

**Droits de parcours journaliers ou Green-fees :**

ADULTE SEMAINE	35,00 €
ADULTE INTERCLUB SEMAINE	29,50 €
ADULTE GOLFY INDIGO SEMAINE	26,50 €
ADULTE GOLFY PLATINE SEMAINE	24,50 €
ADULTE WEEK END	40,00 €
ADULTE INTERCLUB WEEK END	35,00 €
ADULTE GOLFY INDIGO WEEK END	30,50 €
ADULTE GOLFY PLATINE WEEK END	28,00 €
JEUNE SEMAINE	16,50 €
JEUNE WEEK END	19,00 €
GROUPE SEMAINE	28,50 €
GROUPE WEEK END	32,50 €
FORFAIT 5 GREENFEES	155,00 €
FORFAIT 10 GREENFEES	299,00 €

**Compétitions :**

INSCRIPTION COMPETITION STANDARD MEMBRE ASS. SPORTIVE	10,00 €
INSCRIPTION COMPETITION STANDARD	15,00 €
INSCRIPTION COMPETITION PRÉMIUM MEMBRE ASS. SPORTIVE	15,00 €
INSCRIPTION COMPETITION PRÉMIUM	20,00 €

**Accès Parcours école et zones entrainement**

ABONNEMENT ANNUEL ADULTE	149,00 €
ABONNEMENT ANNUEL -25ANS	79,00 €
ABONNEMENT TRIMESTRE ADULTE	70,00 €
ABONNEMENT TRIMESTRE -25ANS	35,00 €
JOUR -25ANS	4,00 €
JOUR ADULTE	9,00 €

**Practice et location clubs**

JETONS SEAU 40 balles	3,50 €
RECHARGE 5 SEAUX 40 balles	15,00 €
RECHARGE 10 SEAUX 40 balles	27,00 €
RECHARGE 10 SEAUX 40 BALLEES COTISANT ANNUEL	22,00 €
RECHARGE 20 SEAUX 40 BALLEES COTISANT ANNUEL	40,00 €
ACHAT CARTE RECHARGEABLE	3,00 €
PASS JOURNÉE (dans la limite de 1 seau toutes les 15 minutes)	25,00 €

**Enseignement**

LECON 30 MINUTES INDIVIDUEL	25,00 €
LECON 1 HEURE INDIVIDUEL	45,00 €
FORFAIT 10 LECONS DE 30 MINUTES INDIVIDUEL	200,00 €
LECON 1 HEURE COLLECTIF (MINI 3 PERSONNES) PRIX PAR PERS.	25,00 €
INITIATION 5 HEURE COLLECTIF (MINI 4 PERSONNES) PRIX PAR PERS.	45,00 €
PERFECTIONNEMENT 8 HEURES (MINI 4 PERSONNES) PRIX PAR PERS.	200,00 €
DECOUVERTE 1H30 (MINI 10 PERSONNES) PRIX PAR PERS..	15,00 €

**Prestations diverses :**

LOCATION CLUB ENFANT	1,00 €
LOCATION CLUB ADULTE	2,00 €
LOCATION SÉRIE	20,00 €
LOCATION 1/2 SÉRIE	6,00 €
SCOLAIRES AVEC ENCADREMENT (forfait club, balles et accès parcours école) par élèves	8,50 €
SCOLAIRES SANS ENCADREMENT(forfait club et balles) par élèves	4,00 €
LOCATION CHARIOT COTISANT ANNUEL	3,00 €
LOCATION CHARIOT 1 PARCOURS	6,00 €
LOCATION CHARIOT ANNÉE COTISANT ANNUEL	30,00 €
LOCATION CHARIOT ANNÉE	50,00 €
LOCATION VOITURE 1 PARCOURS	20,00 €
FORFAIT 10 LOCATIONS VOITURE	150,00 €
FORFAIT 10 LOCATIONS VOITURE COTISANT ANNUEL	120,00 €
LOCATION VOITURE ANNÉE	450,00 €
LOCATION VOITURE ANNÉE COTISANT ANNUEL	380,00 €

**Cotisation Association Sportive :**

ADULTE	30,00 €
JEUNE	15,00 €

**Cartes membre réseau Golfy :**

CARTE GOLFY INDIGO	72,00 €
CARTE GOLFY PLATINE	222,00 €
CARTE GOLFY PLATINE COTISANT ANNUEL	90,00 €

**Licence FFG (Fédération Française de Golf) :**

ADULTE de plus de 25 ans né(e) avant 1997	58,00 €
JEUNE ADULTE de 19 à 25 ans né(e) de 1997 à 2003	34,00 €
JEUNE de 13 à 18 ans né(e) de 2004 à 2009	22,00 €
ENFANT de moins de 13 ans né(e) à partir de 2010	19,00 €

Il est précisé que dans le cas de conditions météorologiques défavorables ne permettant pas une pratique normale du sport, les droits de parcours journaliers pourront être minorés de 50% maximum en fonction de la gêne constatée.

Afin de favoriser l'accès à la pratique en famille du golf, pour les cotisants annuels couple, une remise supplémentaire de 50 € sera appliquée à partir de la troisième cotisation annuelle et ainsi de suite. Cette remise ne s'applique qu'aux membres d'un même foyer dont les enfants ont moins de 18 ans sous réserve de présentation d'un justificatif.

Les licences sportives annuelles Fédération Française de Golf encaissés dans le cadre de l'appel annuel à cotisation seront reversées à la Fédération, minorées de frais de gestion de la façon suivante :

Type	Tarif licence 2023 encaissée par régie	Réversion FFG
ADULTE (plus de 25 ans)	58,00 €	
- Création licence		50,00 €
- Renouvellement avec changement de club		51,90 €
- Renouvellement avec changement de club		55,00 €
JEUNE ADULTE	34,00 €	32,45 €
JEUNE	22,00 €	20,45 €
ENFANT	19,00 €	17,45 €

Dans le cadre du partenariat avec le groupement GOLFY dont la régie est adhérente, les prestations encaissées seront reversées au groupement GOLFY, minorées pour certaines de frais de gestion de la façon suivante :

Type	Tarif cartes GOLFY 2023 encaissée par régie	Réversion GOLFY
CARTE INDIGO France	72,00 €	72,00 €
CARTE PLATINE	222,00 €	180,00 €
CARTE PLATINE COTISANT ANNUEL	90,00 €	90,00 €

Les cotisations à l'Association Sportive du Golf de Castres-Gourjade dans le cadre de l'appel annuel à cotisation seront reversées en intégralité à l'Association sur présentation de factures correspondantes aux encaissements réalisés.

La dépense correspondante aux réversions à la fédération Française de Golf et au réseau GOLFY sera financé au moyen des crédits inscrits au budget de la régie du Golf de Castres - Gourjade, chapitre 70.

En conséquence, je vous propose d'adopter la grille tarifaire ainsi modifiée.

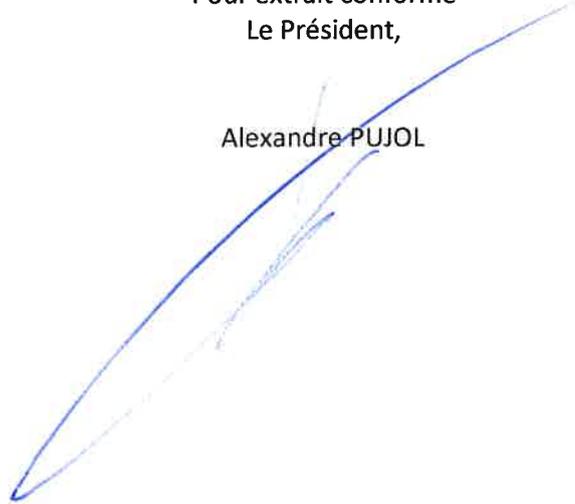
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la grille tarifaire modifiée concernant le Golf de Castres-Gourjade et à ses services comme susvisé,
- dit que ces dispositions seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour extrait conforme  
Le Président,

Alexandre PUJOL



**REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N° 6/2022**

**FINANCES - TARIFS BAR 2023**

Par délibération du 16 décembre 2021, le Conseil d'Administration a fixé la grille tarifaire pour accéder au Golf de CASTRES-GOURJADE et à ses services.

Considérant que les charges fixes augmentent régulièrement et que les tarifs du service n'ont pas évolué depuis cette date, il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire ci-dessous. L'ensemble des tarifs sont exprimés en euros toutes charges comprises.

<b>BOISSONS CHAUDES BAR</b>	CAFÉ EXPRESSO, ALLONGÉ, NOISETTE OU DÉCA	1,50 €
	DOUBLE EXPRESSO, ALLONGÉ, CREME OU DÉCA	2,70 €
	GRAND CHOCOLAT OU CAPPUCINO	3,70 €
	THÉ OU INFUSION	2,00 €
<b>BOISSONS NON ALCOOLISÉES BAR</b>	SODA ET JUS DE FRUITS 33cl	2,80 €
	BOISSON ÉNERGISANTE 33cl	3,10 €
	SIROP A L'EAU 25cl	1,50 €
	LIMONADE 25cl	2,10 €
	DIABOLO 25cl	2,30 €
	EAU 50cl	1,60 €
	COCKTAIL NON ALCOOLISÉ 50cl	3,10 €
<b>BOISSONS NON ALCOOLISÉES A EMPORTER</b>	SODA ET JUS DE FRUITS 33cl canette	2,80 €
	BOISSON ÉNERGISANTE 33cl canette	3,20 €
	EAU 50cl PET	1,60 €
	EAU 1l ou 1,25l BOUTEILLE PET	2,30 €
	EAU 1,5l BOUTEILLE PET	2,70 €
<b>BOISSONS ALCOOLISÉES</b>	BIERE STANDARD 15cl	2,10 €
	BIERE PREMIUM 15cl	2,50 €
	BIERE STANDARD 25cl	2,80 €
	BIERE PREMIUM 25cl	3,10 €
	BIERE STANDARD 50cl	5,40 €
	BIERE PREMIUM 50cl	5,70 €
	PANACHÉ 15cl	2,20 €
	PANACHÉ 25cl	2,80 €
	PANACHÉ 50cl	5,30 €
	VIN AU VERRE 12cl	3,00 €
	VIN A LA BOUTEILLE 75cl	15,50 €
	COCKTAIL BASE VIN 20cl	6,20 €
<b>SNACK ET PRESTATIONS DIVERSES</b>	ARDOISE DE CHARCUTERIE	11,00 €
	SACHET DE CHIPS	1,00 €
	SACHET CACAHUETES	1,60 €
	SACHET NOIX DE CAJOU	3,10 €
	BARRE CHOCOLATÉ OU CÉRÉALE	1,50 €

	FORMULE PETIT DEJEUNER (boisson chaude et viennoiserie)	3,00 €
	FORMULE PETIT DEJEUNER (boisson chaude, jus d'orange et viennoiserie)	4,10 €
	FORMULE SNACK (plat, dessert, 1 boisson et 1 café)	15,00 €
	REPAS BUFFET	22,00 €
	REPAS PRESTIGE	27,00 €
	PETIT DÉJEUNER SUCRÉ COMPÉTITION forfait 20 pers	37,00 €
	PETIT DÉJEUNER SALÉ COMPÉTITION forfait 20 pers	52,00 €
	COCKTAIL REMISE PRIX COMPÉTITION forfait 20 pers	110,00 €
	COCKTAIL PRESTIGE REMISE PRIX COMPÉTITION forfait 20 pers	260,00 €

Dans le but d'animer le club-house, il pourra être proposé des opérations ponctuelles et limitées dans le temps du type « happy hour » pendant lesquelles sera proposé une remise pouvant aller jusqu'à 50 % sur les boissons non-alcoolisées et alcoolisées.

En conséquence, je vous propose d'adopter la grille tarifaire ainsi modifiée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la grille tarifaire modifiée concernant le Golf de Castres-Gourjade et à ses services comme susvisé,

- dit que ces dispositions seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour extrait conforme  
Le Président,

Alexandre PUJOL

**REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N° 7/2022**

**FINANCES - TARIFS AFFICHAGE PUBLICITAIRE 2023**

Par délibération du 16 décembre 2021, le Conseil d'Administration a fixé la grille tarifaire pour accéder au Golf de CASTRES-GOURJADE et à ses services.

Considérant que les charges fixes augmentent régulièrement et que les tarifs du service n'ont pas évolué depuis cette date, il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire ci-dessous.

L'ensemble des tarifs sont exprimés en euros hors taxes.

<b>PARTENARIAT PANNEAUX, TOTEMS ET DRAPEAUX</b>	PARTENARIAT PANNEAU BIENVENUE	350,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL TOTEM DÉPART TROU 1, 2, 3, 4 et 9	500,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL TOTEM DÉPART TROU 5, 6 7 et 8	400,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL DRAPEAUX PARCOURS 9 TROUS	600,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL DRAPEAUX PARCOURS 18 TROUS	1 000,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU AIRE LAVAGE	400,00 €
<b>PARTENARIAT PRACTICE ET PUTTIN'GREEN</b>	PARTENARIAT ANNUEL CIBLES PRACTICE	1 000,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU CHALET PRACTICE	400,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL TAPIS PRACTICE	1 000,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU SÉPARATION TAPIS PRACTICE	1 000,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU PUTTIN GREEN	500,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU PARCOURS ÉCOLE	500,00 €
<b>PARTENARIAT GOLFETTE</b>	PARTENARIAT ANNUEL GOLFETTE 1 COTÉ (droite ou gauche)	500,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL GOLFETTE 2 COTÉS	700,00 €
<b>PARTENARIAT TV</b>	PARTENARIAT ANNUEL ECRAN TV CLUB HOUSE	400,00 €
<b>BALLES LOGOTÉES PARTENAIRE</b>	FORFAIT 144 BALLES SRIXON SOLFT FEEL LOGOTÉES PARTENAIRE	510,00 €
	FORFAIT 144 BALLES TITLEIST TOUR SOFT LOGOTÉES PARTENAIRE	610,00 €
	FORFAIT 144 BALLES TITLEIST PRO V1 LOGOTÉES PARTENAIRE	860,00 €
<b>FRAIS TECHNIQUES</b>	FRAIS TECHNIQUE AUTOCOLLANT PANNEAU BIENVENUE, PANNEAU DÉPART, PANNEAU PARCOURS ÉCOLE, PANNEAU PUTTIN GREEN, AIRE DE LAVAGE ET CHALET PRACTICE	50,00 €
	FRAIS TECHNIQUE VISUEL ECRAN CLUB HOUSE	50,00 €
	FRAIS TECHNIQUE CIBLES PRACTICE	200,00 €
	FRAIS TECHNIQUE TAPIS PRACTICE ET PANNEAUX SÉPARATIONS TAPIS PRACTICE	100,00 €
	FRAIS TECHNIQUE AUTOCOLLANT VOITURETTE 1 COTÉ	30,00 €
	FRAIS TECHNIQUE AUTOCOLLANT VOITURETTE 2 COTÉS	50,00 €

Dans le cadre d'un partenariat multiple pour des produits issus des familles PARTENARIAT PANNEAUX, TOTEMS ET DRAPEAUX, PARTENARIAT PRACTICE ET PUTTIN'GREEN, PARTENARIAT GOLFETTE et PARTENARIAT TV, une remise pourra être appliquée suivant la grille suivante :

	<i>Remise sur l'ensemble</i>
2 partenariats	-10 %
3 partenariats	-15 %
4 partenariats	-20 %
5 partenariats	-30 %

Dans le cadre d'un partenariat incluant une cotisation annuelle d'entreprise et un partenariat annuel PARTENARIAT PANNEAUX, TOTEMS ET DRAPEAUX, PARTENARIAT PRACTICE ET PUTTIN'GREEN, PARTENARIAT GOLFETTE ou PARTENARIAT TV, une remise de 50% maximum pourra être appliquée sur ces derniers.

En conséquence, je vous propose d'adopter la grille tarifaire ainsi modifiée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la grille tarifaire modifiée concernant le Golf de Castres-Gourjade et à ses services comme susvisé,

- dit que ces dispositions seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour extrait conforme  
Le Président,

Alexandre PUJOL



**RÉGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022**

**DELIBERATION N° 9/2022**

**FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE n°1 - BUDGET PRINCIPAL 2022.**

Par délibérations en date du 16 décembre 2021 et du 3 mai 2022, le Conseil d'Administration a approuvé respectivement le budget primitif et le budget supplémentaire.

Il est proposé de modifier les inscriptions de crédits figurant au budget 2022 afin de prendre en compte les charges et les produits nouveaux suivants :

Je soumetts donc à votre approbation la décision modificative n°1 suivante :

<b>Section Fonctionnement</b>	
011-Article 606312. Aménagements parcours	-18 000.00 €
011-Article 6122. Crédit-bail mobilier	-18 000,00 €
012- Article 6411. Salaires	+36 000.00 €
Total	0.00 €

<b>Section Fonctionnement</b>	
011-Article 61561. Maintenance mobilier	-448,07 €
012- Article 6811. Dotations aux amortissements	+448,07 €
Total	0.00 €

<b>Section Investissement</b>	
011-Article 2182. Matériel de transport	+448,07 €
040- Article 28188. Autres	+448,07 €
Total	0.00 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Président,

Alexandre PUJOL

